

Etudier en Hainaut!

RÉGION WAPI

Institut d'Enseignement Secondaire Provincial Paramédical de Tournai

2019-2025

Contrat d'objectifs

Ecole 1708

Enseignement
subventionné
provincial

Initié le
13/11/2018

Mis en œuvre à
partir du
01/09/2019



WWW.ETUDIERENHAINAUT.BE



iespp

ENSEIGNEMENT ORGANISÉ PAR LA PROVINCE DE HAINAUT

Contrat d'objectifs

1. Identité

Signalétique - Contacts

SIGNALÉTIQUE		CONTACTS	
	Caractère géographique		Données de contact
Numéro Fase	1708	Téléphone	069-88 40 60
Nom	INSTITUT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PROVINCIAL PARAMEDICAL	Télécopie	069-88 40 61
Adresse	Rue de la Lys 1	Email	ec001708@adm.cfwb.be
Zone	BASSIN DE LA REGION WALLONIE	Direction	
Réseau	PICARDE	Nom	Heggermont
	Subventionné provincial	Prénom	Nancy
	Type d'enseignement	Téléphone	069-88 40 60
Niveau	Secondaire ordinaire	Email	ec001708@adm.cfwb.be
Caractère	Non Confessionnel	Vérification	
Confession	Néant	Nom	DENONNE
Organe de représentation	CPEONS	Prénom	Aurélie
	Restructuration-Fusion	Téléphone	
Restructuration	Non	Email	aurelie.denonne@cfwb.be
Changement de catégorie	Oui		
Changement de profil	Non		

PLAN DE PILOTAGE			
DCO		Directeur/directrice de zone	
Nom	DEHON	Nom	JOELANTS
Prénom	Serge	Prénom	Nadine
Téléphone	071585383	Téléphone	071585385
Email	serge.dehon@cfwb.be	Email	nadine.joelants@cfwb.be

Implantations

N°FASE	Rue	N°	CP	Localité	Classe ED
3375	Rue de la Lys	1	7500	TOURNAI	6
3397	Chaussée de Lille	1	7500	TOURNAI	3

PO

Signalétique du PO

Descriptif	
Numéro FASE du PO	1301
Dénomination	Province du Hainaut - Direction générale des enseignements
Coordonnées	
Adresse	Avenue du Général de Gaulle, 102
CP	7000
Localité	MONS
Province	HAINAUT
Téléphone /Email	065-38 26 05/ po001301@adm.cfwb.be
Télécopie	065-38 26 22

2. Ecole

Présentation

L'Institut d'Enseignement Provincial Paramédical de Tournai est un établissement d'enseignement secondaire proposant une formation de la première année au quatrième degré du secondaire. Situé à proximité du centre-ville, l'établissement offre une formation technique de qualification et de transition. Adossée à un internat et proche de la frontière française, l'école rencontre un public issu d'horizons différents. L'école bénéficie de mesures relatives à l'encadrement différencié pour l'une de ses implantations.

Offre de formation

L'IESPP jouit d'une identité forte articulée autour du secteur 8, service aux personnes, et du milieu paramédical. Aussi l'établissement offre-t-il les formations suivantes :

Premier degré commun

2^e degré

Services sociaux ; Techniques sociales et d'animation ; Sciences sociales et éducatives

3^e degré

Aide familial(e) ; Puériculture ; Agent d'éducation ; Aspirant en nursing ; Esthéticien(ne) ; Sciences paramédicales ; Sciences sociales et éducatives

7^e années

Puériculteur/trice ; Aide-soignant(e) ; Esthétique artistique ; Agent(e) médico-social(e)

4^e degré

Infirmier(ère) hospitalier(ère)

Infrastructures

L'IESPP accueille les élèves sur deux sites proposant ainsi un environnement et des infrastructures différents et adaptés aux phases de développement des jeunes.

- **Le site 2** est réservé au degré inférieur. Les élèves profitent d'un cadre verdoyant et retiré de l'agitation. Le parc est clos et l'accompagnement par les éducateurs plus marqué. Le site est équipé d'une salle de sport (accès interdit depuis 2017 pour cause de fragilité des sols), d'une salle d'étude, d'une bibliothèque, d'un labo, d'un terrain de basket extérieur et d'un préau couvert. Un service soupe et une vente de sandwiches y sont organisés en collaboration avec l'internat adossé à l'établissement. Le site est desservi par des lignes de bus régulières. Il est proche de la maison de la culture, du hall des sports de la ville et du parcours santé communal. Le 4^e degré infirmier occupe le dernier étage du site 2. Un escalier et un réfectoire privés permettent un fonctionnement autonome et indépendant. Les classes sont pourvues de matériel didactique adapté aux cours dispensés et aux techniques actuelles.

- **Le site 1** est dédié au degré supérieur. Il est situé à proximité des Bastions (centre commercial) et de la gare. Il dispose d'une grande salle de sport bien équipée (mur d'escalade, terrain de basket, de tennis, de volley, de badminton, de mini-foot, agrès, ...). Un service soupe et une vente de sandwiches y sont organisés en collaboration avec un l'internat adossé à l'établissement. Il propose des salles de soins, un appartement didactique, un laboratoire, des cuisines didactiques et des équipements spécifiques adaptés au degré supérieur qualifiant ou non.

Les deux sites sont équipés de tableaux blancs interactifs, de vidéoprojecteurs, de salles multimédias.

ADN et valeurs

L'IESPP c'est d'abord une **formation qualifiante** tissant des liens étroits avec le monde professionnel. La densité des stages et la diversité des activités pédagogiques menées en extérieur l'ancrent résolument dans **la vie de sa commune, de sa zone, de sa province**. Les élèves s'engageant dans les filières professionnelles proposées par l'établissement sont issus d'horizons différents et ont connu des parcours différents. Aussi, la **première priorité** de l'école se résume-t-elle dans l'« **ouverture au monde et à l'autre : interactions et intégration** ».

Ensuite, la vocation de « service aux personnes » de l'IESPP se fonde sur les notions de **respect** et de **dialogue**. Dans la formation qualifiante orientée autour de ce pôle vocationnel, **responsabilités et autonomie** sont indispensables et s'imposent en maîtres-mots. "**Respect et responsabilités**" constituent donc les piliers du **deuxième axe prioritaire** de l'établissement.

Enfin, l'IESPP est, par nature, un établissement scolaire, **centré de fait sur les apprentissages**. Comme tel, il cherche à garantir les acquis de ses élèves qu'ils poursuivent des études ou s'orientent vers le monde professionnel. Fidèle à son identité, l'école s'attache à **la progression de chacun**. Aussi, le dernier volet prioritaire se construit-il autour des "**connaissances et compétences**" à développer chez chacun.

Projet pédagogique (en lien avec le projet pédagogique et éducatif de la Province de Hainaut)

L'école s'inscrit dans l'enseignement qu'on appelle généralement "traditionnel".

Pour autant, l'établissement travaille à développer

- une pédagogie visant à l'autonomie;
- une pédagogie de la réussite;
- une pédagogie vocationnelle;
- une pédagogie de la remédiation, de l'accompagnement et de l'intégration;
- une pédagogie d'ouverture au monde;
- une pédagogie du projet et de l'interdisciplinaire.

Site internet de l'établissement	www.etudierenhainaut.be/iespp-institut-provincial-paramedical
Projet d'établissement de l'école	disponible à l'accueil ou sur simple demande – accessible via le site internet dès septembre 2021
Concertation avec le CPMS	Oui

3. Diagnostic

Où voulons-nous aller ?

L'établissement souhaite affirmer une identité construite autour des services à la personne, du paramédical et du social. Il s'agit bien entendu de faire perdurer les spécificités de l'école tels le lien étroit avec le monde professionnel (stages et activités), l'ouverture à l'autre (intégration et aménagements raisonnables, projets autour du handicap, partenariats, ...). Mais aussi, il est important de poursuivre des projets et démarches mis en place autour du harcèlement, de la bienveillance en soins, du partage (don de sang, engagement auprès de causes, ...). Le respect et le sens des responsabilités s'érigent ainsi en valeurs fondamentales.

Fidèle à son identité, l'école souhaite diversifier les pratiques pédagogiques et les enrichir de nouvelles approches, en ce compris le numérique, pour permettre à chacun des élèves de progresser, de s'accomplir. Pour ce faire, l'établissement se dotera d'un plan de formation en phase avec ses objectifs et développera davantage un volet collaboratif encore léger.

Pour déterminer ses objectifs à 6 ans, l'équipe s'est fondée sur une analyse des indicateurs de la FWB qu'elle a enrichi d'éléments tirés des Tabor, des enquêtes auprès des acteurs, d'un outil de diagnostic intuitif et des rapports d'inspection. Le focus a été mis à la fois sur les indicateurs marquant un écart de performance mais aussi sur les items connaissant un recul au fil du temps. Au terme de ce diagnostic, l'école a ainsi décidé de se fixer 4 objectifs spécifiques en veillant à ce qu'ils impliquent tout l'établissement et que chacun des acteurs se sente concerné.

Le **premier objectif** concerne le renforcement des apprentissages au 1^{er} degré et, particulièrement, **l'amélioration les résultats aux épreuves du CE1D**. Il a paru plus cohérent à l'équipe de travailler sur les résultats obtenus, même s'ils sont davantage tributaires de la difficulté relative des épreuves, que sur le taux d'obtention car la taille très limitée du premier degré fait varier très rapidement, et sans valeur significative, le taux de certification. En outre, les deux indicateurs étant intimement corrélés, l'attention portée sur l'un devrait générer un impact sur l'autre. Le **second objectif** se concentre sur la fin du cursus : il s'agit d'augmenter la part certification au 3e degré. Plus précisément, on tentera **d'accroître le taux d'obtention du CESS en Technique de qualification** et surtout, fondamental dans une école essentiellement qualifiante, **d'élever le taux de CQ6 octroyés dans tout le qualifiant**.

L'établissement a aussi choisi de se concentrer sur la **problématique du redoublement**. Il a été décidé de cibler les deuxième et quatrième degrés puisque les mesures mises en place dans les deux premiers objectifs devraient avoir une incidence sur ce thème aux 1er et 3e degrés. Enfin, comme **dernier objectif**, l'école s'attachera à **diminuer l'absentéisme** et tentera d'en diminuer l'impact. Cet objectif intègre aussi les élèves du 4^e degré hospitalier.

4.Objectifs spécifiques et stratégies

Objectifs spécifiques et stratégies

Objectif 1. Réduire le redoublement (hors réorientation et absence de longue durée) au D2 et au D4

Liste des implantations

3375	Rue de la Lys 1, 7500 TOURNAI
3397	Chaussée de Lille 1, 7500 TOURNAI

Stratégie

Pour atteindre son objectif spécifique en matière de redoublement aux D2 et D4, l'IESPP décline son plan stratégique autour de différents axes visant tant à préparer le terrain en amont qu'à modifier les pratiques et l'organisation des degrés concernés ; concentrés sur les enseignants, les parents et les élèves ; avec l'appui des opérateurs de formation, des partenaires de l'orientation et le soutien du PMS.

Un 1^{er} axe concerne l'évaluation et prévoit la refonte du planning des épreuves, la mise en place d'épreuves formatives en IH et la création d'épreuves intégrées aux D2 et D3 non qualifiants.

Un 2^e axe se concentre sur la diversification des méthodes pédagogiques par la création de relais pédagogiques, la généralisation progressive du PIA, la révision en équipe des épreuves et la révision du plan de formation.

Troisième axe, le suivi des intégrations et aménagements raisonnables se réalise notamment grâce à la généralisation du PIA et aux mesures autour de l'encadrement différencié.

La préparation des élèves et la remédiation à leurs difficultés par le biais du numérique, de journées d'accueil et d'une nouvelle politique de remédiation différée constituent l'axe 4.

Le 5^e axe, purement organisationnel, se concentre autour de la révision de la journée scolaire et l'optimisation du logiciel horaire.

L'axe numéro 6 encourage le soutien aux élèves et leur valorisation par les mesures du nouveau PGAED et la mise en place d'une cellule de prévention.

L'accompagnement des enseignants, notamment via la formalisation d'une procédure d'accueil pour les nouveaux enseignants et le nouveau plan de formation est au centre de l'axe 7.

Huitième axe de travail, l'orientation est envisagée à travers la généralisation du PIA, mais aussi la mise en place d'épreuves préparatoires.

Le 9^e axe renforce la collaboration de l'équipe par la création de relais pédagogiques, par la planification de la collaboration, par l'entrée dans le projet "Collabor'Action", par l'organisation d'épreuves intégrées, et au travers de nouvelles pratiques de remédiation.

Enfin l'axe 10, formation des enseignants, est orienté méthodes pédagogiques spécifiques ou nouvelles mais aussi discours positif et valorisant. La stratégie de l'école compte aussi sur la reconduction d'actions déjà en place comme le maintien de la collaboration en matière d'orientation scolaire (Réf. interne : fiche action 16).

Liste des actions de la stratégie

Refonte du planning d'évaluation

Années concernées

2019-2020, 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025

Description

Passage à une évaluation valorisant le travail régulier et la présence assidue aux cours
Pour tous les degrés, l'année se découpe en 3 périodes équilibrées comprenant chacune 1 bilan et au minimum 2 évaluations. Les bilans sont organisés en "semaine aménagée" ou avec suspension des cours.

- Au D1, les bilans sont concentrés en matinée. Une étude encadrée et préparant aux bilans est prévue l'après-midi.
- Aux D2 et D3, les matinées sont consacrées aux bilans et les cours sont suspendus l'après-midi.
- Au D4, des épreuves formatives sont organisées sans suspension de cours.

Pour les D2 et D3, des EAC ou épreuves intégrées sont organisées en semaines aménagées.

A l'exception du D4, les examens de juin sont organisés uniquement pour les élèves

- qui présentent une période non cotée (moins de la moitié des évaluations et/ou bilan non présenté)
- ou qui n'ont pas obtenu 50% au total de l'année.

Une seconde session est maintenue en septembre.

Ref. interne: Fiche Action 1

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Équipe de direction
Comité de suivi

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Elèves de l'établissement

Étapes et calendrier de réalisation

A partir de septembre 2019

Modalités et calendrier à revoir chaque année

- Fiche action 1 Refonte du planning de l'évaluation.xls

Épreuves intégrées au D2/D3 non qualifiant

Années concernées

2019-2020, 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025

Description

Au D2, il s'agira d'évaluer les branches de l'OBG au moyen d'une épreuve intégrée qui permettra aux élèves de se préparer au mode d'évaluation du D3 (EAC). Une situation unique, rédigée en équipe, sera traitée dans chacun des cours de l'OBG en fonction des compétences à maîtriser. Cette situation unique servira de bilan pour les cours concernés.

Au D3 non qualifiant, la même démarche est mise en œuvre en vue de préparer les élèves à la démarche projet et au travail interdisciplinaire.

Référence interne: fiche action 4

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Relais pédagogiques
Chefs d'atelier
Comité de suivi

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Élèves du D2 TT, TQ et P
Élèves de TQ Aspirant Nursing et de TT

Etapas et calendrier de réalisation

2019-2020 : conception des épreuves en équipe
2020-2021 : mise en place progressive 3^e et 5^e années
2021-2022 : mise en place pour les 4^e et 6^e années

Liste des pièces jointes :

- Fiche action 4 Epreuves intégrées OBG D2 D3 non qualifiant.xlsx

Mise en place d'épreuves intégrées formatives au D4

Années concernées 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025

Description

Parallèlement au volet formatif déjà pratiqué (stages, remédiation immédiate via l'orderbook et les remarques des professeurs ; cours techniques théoriques, via des évaluations formatives régulières), il s'agit de créer et d'organiser des épreuves intégrées formatives (sans suspension des cours) une fois par an.

Ces épreuves intégrées, formatives, se présenteront sous la forme de cas cliniques demandant une démarche globale de réflexion et d'articulation de savoirs et de compétences. Elles feront ensuite l'objet d'une analyse et d'un débriefing.

Référence interne: fiche action 2

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Chef d'atelier de la section infirmier

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Elèves du D4

Conditions de réussite

Etapas et calendrier de réalisation

2019-2020: conception des épreuves
2020-2021: mise en place en 1^{re} année
2021-2022: mise en place en 2^e année
2022-2023: mise en place en 3^e année

Liste des pièces jointes :

- Fiche action 2 Mise en place d'épreuves formatives au D4.xlsx

Généralisation progressive du PIA

Années concernées

2019-2020, 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025

Description

Élaborer, construire un modèle de PIA opérationnel de l'entrée à l'école jusqu'en fin du 3e degré afin d'assurer le suivi scolaire sur toute la longueur du parcours.

Déroulé: recueil des informations sur l'élève ; observation permettant de dégager ses ressources/difficultés ; analyse de sa situation en regard de ses difficultés d'apprentissage, Individuelle puis au conseil de classe; définition d'objectifs prioritaires ; communication aux parents et à l'élève; évaluation conclue par des ajustements sous la définition de nouveaux objectifs.

Pré-requis: faciliter et organiser la communication au sein de l'équipe pour faire travailler ensemble des membres qui ont des regards différents donc prévoir, dans l'organisation, des temps structurels de concertation entre les enseignants, en plus des conseils de classe (planification de la collaboration) ; désigner un membre de l'équipe clairement identifié pour assurer le suivi et coordonner une équipe PIA (référent PIA/titulaires/éducateurs et CPMS) ; • munir les enseignants de compétences d'accompagnement aux difficultés d'apprentissage (plan de formation).

Réf. Interne: fiche action 5

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Comité de suivi
Référent PIA et titulaires de classe

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Elèves (hors D4)

PO/FPO

CPMS Mouscron

Etapas et calendrier de réalisation

2019/2020 : conception du nouvel outil et utilisation en 1re année

2020-2021: 2^e années

2021-2022: 3^e années

2022-2023: 4^e années

2023-2024: 5^e années

2024-2025: 6^e années. Évaluation

- Fiche action 5 Généralisation progressive du PIA.xlsx

Mise en place du plan de formation

Années concernées

2019-2020, 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025

Description

Le nouveau plan de formation s'articule pour le personnel enseignant autour de 5 axes prioritaires :

1. Méthodes pédagogiques nouvelles et/ou spécifiques notamment numériques et "dys"
2. Méthodes pédagogiques axées sur la bienveillance et le discours positif
3. Sciences infirmières : actualisation des connaissances et techniques nouvelles en soins
4. Accueil des enseignants débutants
5. Plan Individuel d'apprentissage (PIA)

Pour le personnel non-enseignant 3 axes ont été retenus :

1. Sécurité et conformité
2. Mise à niveau ou développement des compétences techniques et informatiques
3. Bien-être au travail : compétences relationnelles

réf. Interne: fiche action 6

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Direction

Comité de suivi

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Enseignants et membres du personnel

PO/FPO

Collaboration de Capp-Hainaut, de l'école d'administration, des opérateurs de formations de la Province de Hainaut

Collaboration externe

Opérateurs de formation: IFC, FCC,...

Etapas et calendrier de réalisation

A planifier avec les intervenants, dans le respect de l'alternance (formateurs PO, formateurs externes) pour le personnel enseignant

- Fiche action 6 Mise en place d'un plan de formation.xlsx

Création de relais pédagogiques

Années concernées

2019-2020, 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025

Description

Désignation d'un professeur-relais, qui se voudra neutre, positif et diplomate, dans différents domaines d'enseignement tant au DI qu'au DS afin de soutenir les enseignants, d'assurer le liant entre les équipes, de développer le transfert de pratiques pédagogiques.

Les missions de ce professeur-relais seront les suivantes :

1. Servir de relais, de facilitateur entre les professeurs du domaine en organisant la collaboration, maintenant les liens ;
2. Jouer un rôle de soutien aux projets et d'appui pédagogique ;

Mis à jour le 04-03-2020

10 / 41

3. Être l'intermédiaire entre les professeurs et la direction en rassemblant les questions, demandes, remarques, doléances des enseignants pour les transmettre à la Direction avant d'assurer le retour de l'information ; en relayant les remarques, informations, questions de la direction vers les enseignants avant de revenir avec les éléments utiles ;
4. Tenir le rôle de référent afin d'intégrer au mieux les nouveaux enseignants ;
5. Être personne-ressource entre les élèves et les professeurs en cas de tensions relationnelles ou de difficultés d'apprentissage en instaurant un espace de dialogue, en réaffirmant les cadres, en proposant des pistes de remédiation, ...

Réf. interne: fiche action 17

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Équipe de direction

Comité de suivi

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Enseignants

Conditions de réussite

PO/FPO

Attention mise en place uniquement si les normes d'encadrement sont respectées

Étapes et calendrier de réalisation

2019-2020: Ecriture des modalités des désignations, du descriptif des tâches assignées + test avec trois professeurs-relais volontaires.

Evaluation et aménagements. Appel à candidature.

2020-2021: désignation de nouveaux relais selon les modalités prédéfinies.

2021-2022: dernière vague de désignations

- **Fiche action 17 Création de relais pédagogiques.xlsx**

Utilisation des moyens de l'encadrement différencié

Années concernées

2019-2020, 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025

Description

Les périodes complémentaires obtenues dans le cadre de l'encadrement différencié seront dévolues prioritairement :

1. Désignation à raison d'un temps plein de coordination d'une personne chargée de l'accrochage scolaire, du suivi disciplinaire et de la mise en place des aménagements raisonnables pour les degrés 1 et 2
2. Remédiation et préparation spécifiques aux épreuves externes
3. Dédoublage des cours de pratiques afin de favoriser la réussite scolaire et l'individualisation des apprentissages
4. Acquisition de matériel pédagogique, numérique et mobilier en relation avec les objectifs spécifiques visés

Réf. Interne: fiche action 7

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Equipe de Direction

Comité de suivi

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Élèves du site 2

Mis à jour le 04-03-2020

Collaboration externe

Octroi de moyens complémentaires pour l'encadrement différencié

Étapes et calendrier de réalisation

Début septembre 2019 - le calendrier doit être adapté chaque année en fonction du NTPP et du budget alloué

- **Fiche action 7 PGAED.xlsx**

Mise en place de la Cellule Ecout'Emoi

Années concernées 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025

Description

Mise en place d'une cellule chargée d'améliorer le climat scolaire et prévenir le harcèlement (méthode "no blame").
Ce projet s'inscrit dans la continuité des actions menées autour de la problématique du harcèlement scolaire : il en constitue l'aboutissement pratique.
Au sein de l'école, un groupe d'enseignants formés et volontaires se sont fédérés dans une cellule de prise en charge préventive de situations critiques en matière de climat scolaire.

Référence interne: fiche action 14

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Cellule Ecout'Emoi

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Elèves

PO/FPO

Collaboration avec la DGSi
Soutien des cellules infographies de la DGEH et de la DGR Wapi
CPMS
Observatoire de la santé du Hainaut

Collaboration externe

PSE
Opérateur de formation pour médiation par les pairs

Étapes et calendrier de réalisation

Septembre 2019 : officialisation de la cellule et publication des documents d'intervention (tableau de bord, feuillet d'information "non au harcèlement", feuillet d'information "10 conseils contre le harcèlement", fiche d'intervention pour le cahier de communication, formulaire de signalement...) - demande à la DGSi d'une adresse mail propre pour y recevoir les formulaires de signalement - si possible avant juin 2019: contact avec la cellule infographie de la DGR Wapi pour la mise en page des feuillets d'information
Septembre 2019 : animations dans les classes et/ou journées d'accueil - Enquête sur le harcèlement : état des lieux
Année scolaire 2019/2020 : interventions ponctuelles, d'"entretien", de climat de classe, orientation, genre, réseaux sociaux, santé, EVRAS, Estime de soi, réussite
Année scolaire 2020-2021 : interventions à la demande

- **Fiche action 14 Mise en place de la cellule Ecout'Emoi.xlsx**

Mis à jour le 04-03-2020

Module d'accueil pour les élèves

Années concernées

2019-2020, 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025

Description

En début d'année, on mettra en place un panel activités d'accueil pour les élèves : rencontre élèves- parents-professeurs, animations découverte (environnement scolaire, condisciple, droits et devoirs...), parrainage, ateliers climat de classe...
Dès les premiers jours de l'année scolaire, une rencontre conviviale entre élèves et professeurs permettra à chacun de faire connaissance. Dans le même temps les parents seront invités à se joindre au groupe. Le caractère précoce de cette réunion, en dehors des problématiques de points, doit permettre de ramener les parents de manière sereine à l'établissement et de découvrir ainsi l'environnement scolaire de leur(s) enfant(s).
Dans un deuxième temps, des demi-journées d'accueil-découverte (lieux, obligations légales, équipes, vivre-ensemble, santé, ...) sont à la fois l'occasion de maîtriser le fonctionnement de l'établissement et de se découvrir plus avant.
Des activités de parrainage seront proposées à certaines classes.
Des ateliers climat de classe, menés par le PMS seront mis en place en première partie d'année prioritairement pour les classes de 1^o/3^o/5^o et H1.

Référence interne : fiche action 8

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Equipe de direction
Éducateurs
Comité de suivi
CPMS
Educateurs

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Tous les élèves

PO/FPO

CPMS

Étapes et calendrier de réalisation

Mise en place progressive à partir de septembre 2019 - Module complet à partir de 2022

Fiche action 8 Module d'accueil pour les élèves.xlsx

Révision du guide de l'IESPP

Années concernées

2019-2020, 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025

Description

"Le guide de l'IESPP" est une charte pratique, établie dans le respect du ROI des écoles de la Province de Hainaut, qui rassemble et fixe l'ensemble des règles de vie dans l'établissement. Ce guide est révisable chaque année scolaire en fonction des besoins des acteurs de l'école. Pratico-pratique, il s'adapte à chacun des sites en fonction ses réalités de terrain, variables, rencontrées. Il se veut simple, lisible et maniable.

Réf. Interne: fiche action 9

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Comité de suivi et éducateurs

Mis à jour le 04-03-2020

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Elèves des deux implantations (hors EPSC)

Etapas et calendrier de réalisation

Révision annuelle à partir de septembre 2019

- **Fiche action 9 Révision du guide iespp.xlsx**

Remédiation différée et simulation d'épreuves au D1

Années concernées

2019-2020, 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025

Description

Inclure dans l'horaire des élèves des heures de remédiation sur base volontaire, obligatoires sur avis du professeur, échec ou PIA (la remédiation devient alors obligatoire).

En aucun cas, la remédiation ne sera dispensée par le professeur titulaire du cours au départ. La remédiation est organisée en fin de journée à raison d'une période.

Les matières concernées sont : math, langues modernes et sciences en 1^{ère}; en 3^e année, math et langues modernes.

En 2^e année, les heures de remédiation sont transformées en préparation au CE1D en math, français et sciences (simulation des épreuves).

Réf. Interne: fiche action 10

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Équipe de direction

Comité de suivi

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Élèves du 1^{er} degré

Etapas et calendrier de réalisation

Année scolaire 2019-2020 avec reconduction automatique

- **Fiche action 10 Remédiation différée et simulation au D1.xlsx**

Volet numérique de préparation et de dépassement

Années concernées

2019-2020, 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025

Description

Mise en ligne d'exercices de remédiation, de dépassement, de capsules vidéo ou audio, de cours (cours de mathématiques, de français et de langues du D1 au D3, au D4 cours spécifiques à la section) permettant aux élèves de travailler leurs faiblesses, de développer leurs compétences mais aussi de se tenir à jour en cas d'absence (professeur ou élève).

Utilisation de la plateforme provinciale "e-campus", de la plateforme Moodle mais aussi d'autres plateformes pédagogiques (Edmodo ,...)

en cours d'apprentissage ou en remédiation.

Extension possible à d'autres disciplines.

Modules disponibles hors wifi.

Référence interne: fiche action 11

Mis à jour le 04-03-2020

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Équipe de direction
Équipe pédagogique
Responsable école numérique

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Élèves des 4 degrés au terme du cycle

Conditions de réussite

PO/FPO

Appui DGSi et campus numérique
Appui du HGP
Installation du Wi-Fi

Etapas et calendrier de réalisation

2019-2020: mise à disposition hors wifi de modules relatifs aux mathématiques et aux langues
2020-2021: + français + cours infirmiers
2021-2022 et suivantes: pérennisation, ajustements et extensions éventuelles

- **Fiche action 11 Volet numérique de remédiation et de dépassement.xlsx**

Révision de la journée de cours

Années concernées

2019-2020, 2020-2021

Description

Revoir l'horaire de la journée de cours de façon à accorder des temps de pause plus importants (récréations) aux élèves : passage aux toilettes, temps de relaxation entre deux cours etc. Nécessité de couper réellement les périodes d'apprentissages par des temps "off" plus longs.

Ref. interne: fiche action 12

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Comité de pilotage

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Élèves des deux implantations

Collaboration externe

Collaboration avec les TEC Hainaut

Etapas et calendrier de réalisation

2019-2020: étude de faisabilité et analyse d'impact
2020-2021: application de l'horaire modifié

- **Fiche action 12 Révision journée de cours.xlsx**

Optimisation du logiciel horaire/gestion des locaux

Années concernées

2019-2020, 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025

Description

Optimisation de l'usage du logiciel horaire (EDT pour l'instant) pour élaborer des horaires concordant avec les locaux disponibles permettant à chacun de disposer de locaux équipés et adéquats au regard des matières enseignées.
Encodage des locaux des deux sites via le logiciel pour une communication plus claire et lisible.

Réf. interne: fiche action 13

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Équipe horaire

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Élèves et enseignants des degrés 1,2 et 3

Etapas et calendrier de réalisation

Encodage des données (septembre 2019), application lors de l'horaire définitif (octobre 2019)
Reconduction annuelle

- Fiche action 13 Optimisation du logiciel horaire.xlsx

Formalisation d'une procédure d'accueil des nouveaux enseignants

Années concernées

2019-2020, 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025

Description

Mise en place d'une procédure "école" claire et lisible pour transmettre à tout professeur arrivant, définitif ou temporaire, une information précise sur la vie au sein de l'établissement et sur ses contingences, le mettre en contact avec ses futurs collègues, faciliter son travail sur les plans pédagogique, administratif et disciplinaire. La procédure sera communiquée à l'ensemble des professeurs déjà en place et à l'ensemble des MDP.

Réf. Interne: fiche action 15

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Comité de suivi et Equipe de direction

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Enseignants débutants dans l'établissement

PO/FPO

CAPP HAINAUT/CPEONS

Etapas et calendrier de réalisation

Année scolaire 2019/2020: formalisation de la procédure - rédaction d'un guide du nouveau professeur (toutes les modalités pratiques dans tous les domaines de la vie de l'école) et construction de la procédure d'accompagnement (par les pairs, par un tuteur etc...)
Année scolaire 2020/2021: mise en application et ajustements éventuels

- Fiche action 15. Formalisation d'une procédure d'accueil

Mis à jour le 04-03-2020

Collabor'Action

Années concernées

2019-2020, 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025

Description

Collabor'Action est un projet qui vise à développer les pratiques collaboratives entre enseignants dans les établissements scolaires de l'enseignement secondaire ordinaire de la Province de Hainaut. Depuis janvier 2017, dans les écoles partenaires de cette expérience étendue à toutes les écoles provinciales, des équipes d'enseignants se réunissent chaque semaine pour collaborer autour de projets pédagogiques, de préparations de leçons en commun, ... sous la supervision des coaches de CAPP HAINAUT.

Réf. interne: fiche action 18

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Equipe de direction
Comité de suivi

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Enseignants des deux implantations

PO/FPO

CAPP-Hainaut

Etapas et calendrier de réalisation

2019-2020: première vague de professeurs
2020-2021: deuxième vague

- Fiche action 18 Collabor'action.xlsx

Planification de la collaboration

Années concernées

2019-2020, 2020-2021, 2021-2022

Description

Il est prévu de libérer, dans la plage horaire de l'établissement, pour chaque professeur à temps plein une plage de deux périodes consécutives afin de permettre le développement des pratiques collaboratives. Cette plage sera disponible pour la collaboration sans être pour autant l'unique moment imposé.

Réf. interne: fiche action 19

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Équipe de direction
Équipe horaire
Comité de suivi

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Enseignants au-delà du mi-temps sur l'établissement

PO/FPO

Autres établissements avec qui l'établissement partage les enseignants

Etapes et calendrier de réalisation

Mise en place année scolaire 2019/2020 - reconduction annuelle avec adaptations si nécessaire en fonction des réalités du terrain au bout de la troisième année

- **Fiche action 19 Planification de la collaboration.xlsx**

Objectif 2. Diminuer le nombre d'absences et en limiter les impacts sur la scolarité

Liste des implantations

3375	Rue de la Lys 1, 7500 TOURNAI
3397	Chaussée de Lille 1, 7500 TOURNAI

Stratégie

Pour contenir le nombre d'absences et en limiter les impacts sur la scolarité, le plan stratégique de l'IESPP mise sur des actions

- visant tant les enseignants que les élèves ;
- concernant tous les degrés de l'établissement ;
- relatives aux infrastructures, aux méthodes pédagogiques et à l'organisation;
- assurant le bien-être de tous les acteurs.

Les axes de travail s'articulent autour

- 1°. de l'accompagnement des enseignants via le plan de formation et le soutien pédagogique, et de leur implication par le biais d'une collaboration accrue et d'une politique de lisibilité autour des prestations enseignants;
- 2°. de la réorganisation de l'évaluation et de ses plannings;
- 3°. du soutien aux élèves, de leur valorisation, de leur suivi par un accueil renforcé, un plan de formation orienté "discours positif", un encadrement éducatif consolidé et une gestion administrative actualisée;
- 4°. de l'infrastructure et du matériel particulièrement l'accès au numérique, la restauration saine et l'aménagement des espaces collectifs;
- 5°. des apprentissages: de la diversification des méthodes pédagogiques par le biais de la dissémination des bonnes pratiques et du travail collaboratif à la préparation et la remédiation en pratique professionnelle par un encadrement spécifique et des labos.

Pour décliner sa stratégie, l'établissement se fonde sur des actions mises en œuvre dans le l'objectif 1 "Réduire le doublement" et qui concourent à relever les défis de l'absentéisme. A savoir:

- Refonte du planning d'évaluation (Réf. interne: fiche action 1)
- Mise en place du plan de formation (Réf. interne: fiche action 6)
- Journées d'accueil (Réf. interne: fiche action 8)
- Mise en place de la cellule Ecout'Emoi (Réf. interne: fiche action 14)
- Création de relais pédagogiques (Réf. interne: fiche action 17)
- Collabor'Action (Réf. interne: fiche action 18)
- Planification de la collaboration (Réf. interne: fiche action 19)

Des actions déjà en place permettent également de rencontrer l'objectif considéré, il s'agit de:

- Maintien de la préparation et remédiation en stage/EAC (Réf. interne: fiche action 28)
- Maintien du référent EAC (Réf. interne: fiche action 29)

L'école compte aussi sur des actions assurant la cohérence et le suivi du plan de pilotage par la pérennisation des équipes.

Enfin de nouvelles actions sont envisagées: ce sont elles qui apparaissent dans ce volet.

Liste des actions de la stratégie

Formalisation des prestations des enseignants	
<i>Années concernées</i>	2019-2020, 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025
Description	
Les prestations professeurs sont clairement communiquées via une fiche individuelle des prestations (document interne) reprenant la charge devant les élèves, les services à l'établissement, le travail collaboratif et les obligations réglementaires dans le respect des textes réglementaires relatifs au temps de travail et missions des enseignants. L'information se veut claire et transparente pour permettre une utilisation optimale des forces et ressources en cas d'aménagements d'horaire, d'absences, de projets, ... Tenue d'un journal de classe (manuscrit ou informatisé) personnel par les enseignants.	
Réf. Interne: fiche action 20	
<u>Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)</u>	
Équipe de Direction Comité de suivi	
<u>Public cible (quantifié si donnée disponible)</u>	
Enseignants : environ 130	
<u>Collaboration externe</u>	
Législation relative au temps de travail et missions des enseignants	
<u>Étapes et calendrier de réalisation</u>	
Octobre 2019 pour la distribution de la fiche individuelle 2019-2020 Reconduction en octobre de chaque année	
▪ Fiche action 20 Formalisation des prestations enseignants.xlsx	

Accès au numérique	
<i>Années concernées</i>	2019-2020, 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025
Description	
Politique de développement de l'accès au numérique : - Extension du WIFI à l'attention de tous les professeurs - Développement des supports intégrant les technologies numériques : TBI, tablettes, etc. - Développement de la communication via le campus numérique, les valves numériques - Engagement à intégrer l'environnement numérique provincial à sa création - Usage intensifié du campus numérique provincial (mise en ligne de cours, plateformes collaboratives, etc.)	
Réf. Interne: fiche action 21	
<u>Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)</u>	
Equipe de direction, référents informatique	

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Enseignants

PO/FPO

Collaboration DGSi, Campus numérique, HGP, personne-ressource numérique DGR Wapi

Collaboration externe

Appel à projets relatifs au numérique

Etapas et calendrier de réalisation

à partir de 2019: installation du Wi-Fi sur le site 2 et usage accru du campus numérique
de 2020 à 2024: acquisition progressif de tablettes, achat de TBI ou écrans complémentaires
En fonction: intégration d'un ENT

- **Fiche action 21 Accès numérique.xlsx**

Aménagement de salles de travail

Années concernées

2019-2020, 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025

Description

Aménagement de salles de travail conviviales (une sur chaque site) pour la prise en charge des élèves en étude ou désireux de travailler, sous la responsabilité d'un éducateur ou d'un enseignant dans le cadre de ses services à l'école. Le lieu disposera de zones de travail individuelles mais aussi collectives et de règles de fonctionnement spécifiques. L'utilisation de stations portables est permise.

Réf. Int: fiche action 22

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Equipe de direction

Comité de suivi

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Elèves des deux sites (hors D4)

PO/FPO

Intervention du HGP (Hainaut Gestion du Patrimoine) pour les structures et le mobilier.

Collaboration DGSi, Campus numérique

Etapas et calendrier de réalisation

2020-2021: études et projets

2021-2022: budgétisation et commandes

2022-2024: aménagements

- **Fiche action 22 Aménagement de salles de travail.xlsx**

Mise en place d'une petite restauration

Années concernées

2019-2020, 2020-2021, 2021-2022

Description

Proposition d'une offre de petite restauration saine et équilibrée sur les deux sites

Référence interne: fiche action 23

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Comité de suivi

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Elèves et professeurs

PO/FPO

HGP pour mise aux normes et travaux d'infrastructure

Cellule provinciale de la DGEH PROXIAL

Régie du nursing

Personnel DGR Wapi

Collaboration externe

AFSCA

Étapes et calendrier de réalisation

2019/2020 : mise en place sur le site 1

Fin d'année scolaire : évaluation

Éventuelle extension sur le site 2 en 2020/2021

2021-2022 : évaluation et poursuite éventuelle du projet

- Fiche action 23 Mise en place d'une petite restauration.xlsx

Embellissement des espaces communs

Années concernées

2019-2020, 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025

Description

Embellissement et/ou entretien des espaces communs aux élèves et aux professeurs (hall, réfectoire, espaces extérieurs etc.) : réfection des peintures, achat de mobilier et de matériel spécifique, aménagements divers, acquisition de matériel d'entretien des surfaces... Les projets sont élus par les professeurs et élèves et engagent leur participation passive ou active.

Référence interne : fiche action 24

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Direction, comité de suivi

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Élèves et enseignants des deux sites

Mis à jour le 04-03-2020

PO/FPO

Hainaut Gestion Patrimoine ; Hainaut Ingénierie Technique ; Services des Espaces Verts, ...

Étapes et calendrier de réalisation

A partir de septembre 2019, en concertation avec HGP

- **Fiche action 24 Embellissement et entretien des espaces communs.xlsx**

Renforcement de l'équipe "éducateurs"

Années concernées

2019-2020, 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025

Description

Si possible, étoffer l'équipe "éducateurs" pour assurer une prise en charge optimale des élèves par un suivi davantage individualisé (voir aussi généralisation du PIA) et pour permettre la mise en place d'activités éducatives d'accompagnement, d'orientation, de coaching, de partage, ...

Compter sur l'appui d'un mi-temps supplémentaire par rapport à l'encadrement octroyé (éducateur sur NTPP compris)

Référence interne : fiche action 25

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Equipe de Direction
Comité de suivi

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Élèves des 2 sites

PO/FPO

Accord PO et autorisation Copaloc

Étapes et calendrier de réalisation

2019-2020 : mise en place puis reconduction si autorisations accordées

- **Fiche action 25 Renforcement de l'équipe éducateurs pour une prise en charge optimale.xlsx**

Signalement des absences par mails/sms

Années concernées

2019-2020, 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025

Description

Disposer d'une application permettant l'envoi de sms ou de mail pour signaler le plus rapidement possible les absences des élèves mineurs et majeurs dans le respect du RGPD pour un meilleur suivi individualisé des élèves, un accompagnement personnalisé, un contact rapide et régulier avec les parents

Référence interne: fiche action 26

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Equipe de direction
Educateurs

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Elèves

PO/FPO

DGSI
Campus numérique
A phaser avec le développement d'une application ou d'un ENT
Cellules RGPD DGEH et DGR Wapi

Etapas et calendrier de réalisation

En fonction du développement de l'ENT ou autre

- **Fiche action 26 Signalement des absences par sms ou mail.xlsx**

Extension des labos cliniques

Années concernées 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025

Description

Au 4^e degré infirmier, organisation de labos de soutien en pratique professionnelle destiné aux étudiants infirmiers de 2^e et 3^e années (D4)
Ces labos permettent tant la révision de techniques de soin que l'étude de cas cliniques.

Référence interne: fiche action 29

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Chef d'atelier section IH

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Élèves du 4^e degré

Etapas et calendrier de réalisation

2019-2020 : pérennisation et formalisation pour les élèves de 2e et 3e années
2020-2021 : extension aux élèves de première année
2021-2022 et suivantes : reconduction

- **Fiche action 29 Extension des labos cliniques.xlsx**

Pérennisation du comité de suivi de pilotage

Années concernées 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025

Description

Mise en place d'un comité interne de suivi du plan de pilotage chargé de l'accompagnement des actions, de leur bonne réalisation et de leur évaluation

Référence interne: fiche action 37

Mis à jour le 04-03-2020

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Equipe de direction

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Membres du groupe pilotage

Capital-période / NTPP

1 période NTPP/membre

Etapas et calendrier de réalisation

A partir de septembre 2019: transformation du "groupe pilotage" en "comité de suivi du pilotage" (comité de suivi dans ce document)
2019-2020 : définition des missions et des modalités de remplacement des membres

- **Fiche action 37 Pérennisation du comité de suivi.xlsx**

Création d'un poste de coordinateur du pilotage

Années concernées

2019-2020, 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025

Description

Création d'un poste de coordinateur du pilotage, à temps partiel et sous la stricte supervision de la Direction, chargé du suivi, de la concertation, de la coordination, des actions mises en œuvre dans le cadre du plan de pilotage

Référence interne: fiche action 38

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Equipe de direction

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Membres du comité de suivi

Capital-période / NTPP

Minimum 3 périodes NTPP

Etapas et calendrier de réalisation

Septembre 2019 : désignation du coordinateur

2019-2020 : définition des missions et des modalités de remplacement du coordinateur

- **Fiche action 38 Création d'un poste de coordinateur du pilotage.xlsx**

Objectif 3. Améliorer significativement les résultats des élèves au premier degré

Liste des implantations

3397 Chaussée de Lille 1, 7500 TOURNAI

Stratégie

Pour atteindre les objectifs fixés en matière d'amélioration des résultats au premier degré, l'établissement a décidé de s'attacher à

- revoir l'évaluation afin de laisser plus de temps aux apprentissages;
- encourager le développement de méthodes pédagogiques variées pour faciliter l'accrochage du plus grand nombre;
- développer le soutien aux élèves en demande par le biais d'une remédiation et d'une préparation aux épreuves davantage adaptées;
- renforcer les pratiques collaboratives pour garantir la cohérence des apprentissages;
- insister sur la découverte métier afin d'asseoir la motivation par la construction d'un projet professionnel et pour rattacher au réel, au terrain, les apprentissages scolaires;

Le plan stratégique s'articule ainsi autour de différentes mesures

- visant tant l'organisation scolaire, les méthodes pédagogiques que l'ouverture à la culture et au sport;
- concentrées sur les enseignants et les élèves;
- réalisées avec l'appui des opérateurs de formation, des partenaires de l'orientation et le soutien du CPMS.

Dans ce cadre, l'école compte sur des actions déjà mise en place pour atteindre les objectifs 1 "Réduire le redoublement" et 2 "Limiter l'absentéisme", à savoir:

- Fiche action 1: Refonte du planning d'évaluation
- Fiche action 6: Mise en place d'un plan de formation
- Fiche action 10: Remédiation différée et simulation d'épreuves au D1
- Fiche action 11: Volet numérique de remédiation et de dépassement
- Fiche action 17: Création de relais pédagogiques
- Fiche action 18: Collabor'Action
- Fiche action 19: Planification de la collaboration
- Fiche action 21: Accès numérique
- Fiche action 22: Aménagements de salles de travail

L'IESPP mise aussi sur la poursuite de certaines actions:

- Fiche action 43: Maintien des activités encourageant la lecture
- Fiche action 44: Maintien de la participation à des activités culturelles
- Fiche action 45: Maintien de la découverte des sports

Seules les actions non encore développées se trouvent détaillées ci-dessous.

Liste des actions de la stratégie

Attributions : ventilation des cours à gros volumes sur deux titulaires

Années concernées 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025

Description

Pour les cours excédant 4 périodes par semaine, désignation de deux titulaires afin de limiter l'impact des absences et d'implémenter les pratiques collaboratives.

Pour les élèves, les méthodes pédagogiques sont variées et la façon d'aborder la matière différenciée.

Référence interne: fiche action 30

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Equipe de direction

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Elèves du D1

Etapes et calendrier de réalisation

A partir de 2019/2020 et reconduction annuelle

- * Fiche action 30 Attributions ventilation des cours à gros volume.xlsx

Mise en place de journées ou de modules "découvertes des métiers"

Années concernées 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025

Description

Pour les élèves du premier degré, l'équivalent de trois demi-journées de cours par an seront consacrées à des activités de maturation des choix professionnels (découvertes en entreprise, boys day girls day, entretiens d'orientation, visite de section, ...). Les activités, en lien avec l'approche orientant développée par la Province de Hainaut dans le cadre de son plan stratégique opérationnel, seront exploitées durant les cours (au minimum deux). C'est aussi l'occasion de profiter des outils développés par l'Instance bassin et de s'inscrire dans les projets à venir.

Référence interne: fiche action 31

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Référent PIA

Référent accrochage scolaire

PMS

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Elèves du D1

PO/FPO

CPMS

Collaboration externe

Instance Bassins

CTA

Employeurs etc.

Etapes et calendrier de réalisation

Année scolaire 2019-2020 : réflexion sur l'organisation des modules

Année scolaire 2020-2021 et suivantes : mise en application

- Fiche action 31 Mise en place de journées ou modules découverte métiers.xlsx

Objectif 4. Augmenter le taux de CESS octroyés en TQ et accroître significativement la part de CQ6 délivrés dans le qualifiant

Liste des implantations

3375	Rue de la Lys 1, 7500 TOURNAI
3397	Chaussée de Lille 1, 7500 TOURNAI

Stratégie

Pour atteindre les objectifs liés à la certification au D3, l'IESPP développe son plan stratégique autour de différents axes relatifs à :

- la préparation, la remédiation et le soutien aux élèves par des propositions de prise en charge immédiate des difficultés, le maintien d'heures d'accompagnement en pratique professionnelle et le travail autour des spécificités individuelles des élèves.
- l'implication des élèves au travers de rencontres avec l'équipe enseignante;
- les infrastructures et le matériel pour assurer un cadre agréable et des installations performantes;
- la collaboration et le travail d'équipe pour garantir la richesse pédagogique et la cohérence des apprentissages;
- l'évaluation en valorisant le travail régulier;
- l'encadrement éducatif pour renforcer le suivi individualisé et garantir le cadre;
- la diversification des méthodes pédagogiques et la dissémination des bonnes pratiques.

Pour ce faire, des actions réfléchies dans les trois premiers objectifs ou déjà en place dans l'établissement concourent à rencontrer l'objectif "certification". Il s'agit des items suivants :

- * Maintien des heures de préparation en stage/EAC (Action poursuivie - fiche action 27)
- * Maintien du référent EAC (Action poursuivie - fiche action 28)
- * Aménagements de salles de travail (Fiche action 22)
- * Collabor'Action (Fiche action 18)
- * Épreuves intégrées D2/D3 (Fiche action 4)
- * Création de relais pédagogiques (Fiche action 17)
- * Généralisation du PIA (Fiche action 5)
- * Refonte du planning d'évaluation (Fiche action 1)
- * Révision progressive des épreuves EAC/CPU (Fiche action 3)
- * Révision du guide IESPP (Fiche action 9)

Les actions spécifiques à l'objectif sont décrites ci-dessous.

Liste des actions de la stratégie

Remédiation immédiate en mathématique aux D2/D3

Années concernées

2019-2020, 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025

Description

Une heure par semaine/toutes les deux semaines, deux professeurs de mathématiques sont présents dans la classe (cfr Collabor'action et CAPP HAINAUT). L'objectif principal est d'agir conjointement en classe au plus près des besoins des élèves. Notre regard est donc à la fois positionné sur les interactions élèves/professeurs, élèves/élèves, mais aussi professeur/professeur. Les compétences professionnelles de l'un et de l'autre se complètent et se développent. On propose ainsi aux élèves des situations de classe très innovantes, dynamiques, bénéfiques pour donner du sens aux mathématiques, permettant aux élèves de travailler leurs faiblesses, de développer leurs compétences mais aussi de se tenir à jour en cas d'absence.

Référence interne : fiche action 32

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Equipe de direction

Comité de suivi

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Elèves du D2 et du D3

Etapas et calendrier de réalisation

A partir de septembre 2019

Reconduction annuelle

Liste des pièces jointes :

- Fiche action 32 Remédiation immédiate en mathématique aux D2 et D3.xlsx

Mise en place de rencontres délégués/titulaires

Années concernées

2019-2020, 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025

Description

Prévision de rencontres entre les titulaires et les délégués d'élèves afin d'établir un dialogue constructif autour des difficultés pédagogiques et relationnelles rencontrées et de fournir les explications indispensables.

Il est prévu une rencontre par période, quatre par an au minimum et/ou plus en fonction des besoins.

Référence interne: fiche action 33

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Comité de suivi

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Elèves et professeurs

Etapas et calendrier de réalisation

A partir de septembre 2019

Mis à jour le 04-03-2020

Une rencontre par période minimum

- **Fiche action 33 Mise en place de rencontres délégués et titulaires.xlsx**

Organisation en parallèle des groupes de pratique professionnelle au D3

Années concernées

2019-2020, 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025

Description

En pratique professionnelle au D3, les cours sont organisés en groupes avec des titulaires différents et placés en parallèle à l'horaire. Une rotation des groupes est organisée pour qu'ils rencontrent chaque titulaire.
A titre exceptionnel, il peut être demandé à un des titulaires de prendre deux groupes en charge à la fois (en cas d'absence par exemple).

Référence interne: fiche action 34

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Equipe de direction

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Elèves du D3

Etapes et calendrier de réalisation

Mise en place en 2019/2020

Reconduction les années suivantes

- **Fiche action 34 Attributions Titulaires différents pour un groupe classe d'un même cours.xlsx**

Compilation et dissémination des projets menés en école

Années concernées

2019-2020, 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025

Description

Compilation et publication de l'ensemble des projets menés au sein de l'école via un document interne diffusé de façon ponctuelle à l'extérieur (bilans des projets).
Le but étant de centraliser le tout afin d'informer les différents acteurs (élèves - parents - professeurs - ...) des différentes actions menées dans le cadre de l'école ainsi que de servir de base de données et d'inspiration pédagogique.

Référence interne: fiche action 35

Pilote(et éventuel comité d'accompagnement)

Comité de suivi

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Professeurs

Elèves

Parents

Partenaires extérieurs

Mis à jour le 04-03-2020

PO/FPO

Cellule provinciale DGEH Campus numérique

Etapas et calendrier de réalisation

Tableau de bord des activités à partager à partir de janvier 2020

- **Fiche action 35** Compilation des projets.xlsx

Calendrier des stages : stages précoces en 5^e année

Années concernées 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025

Description

Programmation de stages précoces en 5^e année de l'enseignement technique et professionnel afin de permettre une découverte métier plus rapide et d'autoriser les réorientations éventuelles

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Chefs d'atelier

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Elèves de 5e année

Collaboration externe

Partenaires de stage

Etapas et calendrier de réalisation

Mise en place dès septembre 2019

- * **Fiche action 36** Calendrier des stages.xlsx

Révision progressive des épreuves EAC/CPU

Années concernées 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025

Description

Les épreuves EAC et CPU seront revues de façon progressive (organisation et contenu) dans le but de les adapter à l'évolution des métiers et des profils et d'assurer une plus grande cohérence avec le monde professionnel.

Référence interne : fiche action 3

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Chefs d'atelier

Professeurs-relais des OBG

Référent EAC

Public cible (quantifié si donnée disponible)

D3 qualifiant

4, 5 et 6e CPU

Mis à jour le 04-03-2020

Etapes et calendrier de réalisation

A partir de septembre 2019 - révision des épreuves de 5^e année + 4^e CPU

A partir de septembre 2020 - mise en place des épreuves revues en 4^e CPU + 5^e année et révision des épreuves en 6^e année

A partir de septembre 2021 - mise en place des épreuves revues en 4^e, 5^e et 6^e années et révision des épreuves en 7^e année

A partir de septembre 2022 - application des épreuves revues pour toutes les années (4^e, 5^e, 6^e et 7^e années) et éventuels retards

- **Fiche action 3 Révision progressive des épreuves EAC.xlsx**

Stratégies transversales

Pratiques collaboratives

Pour permettre le développement des pratiques collaboratives, l'IESPP a d'abord garanti aux équipes des plages de travail permettant le regroupement des professeurs. La concertation est ainsi planifiée (fiche action 19).

Ensuite l'établissement a décidé de multiplier les occasions d'échanges de pratiques et de collaborations tant en périodes d'apprentissage qu'en matière d'évaluation. La concertation prend une dimension structurelle par le biais de la ventilation des cours ou des remédiations sur plusieurs titulaires (fiches actions 10, 30, 32 et 34), des plans de mise en œuvre de la CPU (fiche action 41) ou de l'organisation d'épreuves intégrées aux D2/D3 non qualifiants (fiche action 4).

Mais aussi, pour assurer l'articulation des forces, l'école a cherché à se doter de facilitateurs (fiches actions 17 et 28).

Enfin, afin de se doter d'un bagage méthodologique, l'IESPP a choisi d'intégrer le projet Collabor'Action mis en place par la Province de Hainaut (fiche action 18).

Plan de formation

Le plan de formation s'articule autour de cinq axes prioritaires (fiche action 6) pour le personnel enseignant et 3 pour le personnel non enseignant :

PLAN DE FORMATION ENSEIGNANT

1. Méthodes pédagogiques nouvelles et/ou spécifiques notamment numériques et "dys"
2. Méthodes pédagogiques axées sur la bienveillance et le discours positif
3. Sciences infirmières : actualisation des connaissances et techniques nouvelles en soins
4. Accueil des enseignants débutants
5. Plan Individuel de Formation (PIA)

PLAN DE FORMATION NON ENSEIGNANT

1. Sécurité et conformité
2. Mise à niveau ou développement de compétences techniques et informatiques
3. Compétences relationnelles

Les axes choisis contribuent à la réalisation des actions définies dans les objectifs spécifiques

Liste des pièces jointes :

- **Fiche action 17 Création de relais pédagogiques.xlsx**
- **Fiche action 6 Mise en place d'un plan de formation.xlsx**
- **Fiche action 18 Collabor'action.xlsx**
- **Fiche action 4 Epreuves intégrées OBG D2 D3 non qualifiant.xlsx**
- **Fiche action 10 Remédiation différée et simulation au D1.xlsx**
- **Fiche action 32 Remédiation immédiate en mathématique aux D2 et D3.xlsx**
- **Fiche action 19 Planification de la collaboration.xlsx**
- **Fiche action 28 Maintien des référents EAC.xlsx**
- **Fiche action 34 Attributions Titulaires différents pour un groupe classe d'un même cours.xlsx**
- **Fiche action 30 Attributions ventilation des cours à gros volume.xlsx**

5. Actions poursuivies

Actions poursuivies

Les actions pédagogiques : réussite et maîtrise des apprentissages

Liste des actions poursuivies par thématique

Libellé 1

Plan de récupération des cours en PP/AN

Description

Les sections puériculture et Aspirant nursing connaissent un nombre de prestations en stage important mais doivent aussi rencontrer un quota minimum d'heures de cours théoriques et pratiques. Aussi des récupérations sont-elles organisées afin de garantir au mieux la maîtrise des apprentissages.

Sous réserve de modifications DGEH.

Référence interne: voir fiche action 40

Implantations

3375 Rue de la Lys 1, 7500 TOURNAI

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Direction

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Élèves des sections puériculture et aspirant nursing: environ 130 élèves

Libellé 2

Préparation et remédiation en stages/EAC

Description

En formation commune, pratiques de remédiation structurelle (rattrapages) dont les effets sont difficilement mesurables.

Pour les options du 3^e degré qualifiant (hors Esthétique et sections avec TP en école), une période (au minimum) de "Pratique professionnelle" est organisée chaque semaine afin de permettre aux élèves (en petit groupe) de recevoir un appui individualisé face à des difficultés rencontrées en stage ou aux épreuves de qualification.

Référence Interne: fiche action 27

Implantations

3375 Rue de la Lys 1, 7500 TOURNAI

3397 Chaussée de Lille 1, 7500 TOURNAI

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Equipe de direction

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Elèves du 3^e degré qualifiant

Libellé 3

Maintien des référents EAC

Description

Désignation de référents chargés de la coordination des Ensembles Articulés de Compétences

Implantations

3375 Rue de la Lys 1, 7500 TOURNAI
3397 Chaussée de Lille 1, 7500 TOURNAI

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Equipe de direction

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Professeurs et élèves du D3 qualifiant

Libellé 4

Journées thématiques

Description

Des journées thématiques sont régulièrement organisées en école ou en extérieur, en interne ou en partenariat avec d'autres organismes. Ces journées peuvent prendre des formes diverses et rencontrer des publics différents. A titre d'exemples :

- journée "Jeux de société" organisée par les 3TQ à destination des enfants de l'enseignement spécialisé - accueil en école
- journées "Mon corps, ma maison", projet ONE, avec la collaboration des sections esthétique, aspirant nursing et puériculture à destination des petits des écoles maternelles - en extérieur
- journée "bienveillance envers les tout petits", ateliers de formation à destination des élèves de puériculture et aspirant nursing - accueil en école par des intervenants extérieurs
- journée "Beaux-Arts" organisée par les élèves de l'option "Agent d'éducation" à destination des écoles primaires - accueil en école

...
Lors de ces journées les élèves acquièrent de nouvelles compétences ou exercent les compétences acquises au profit d'un public lié au secteur professionnel choisi.

Implantations

3375 Rue de la Lys 1, 7500 TOURNAI
3397 Chaussée de Lille 1, 7500 TOURNAI

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Enseignants Relais pédagogiques

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Élèves

Les dispositifs d'adaptation et d'encadrement spécifiques

Liste des actions poursuivies par thématique

Libellé 1

Plan de mise en œuvre de la CPU

Description

Un plan de mise en œuvre de la CPU est rédigé et mis à jour chaque année. Il organise le calendrier de passation des épreuves et détaille les modalités pratiques de remédiation et d'accompagnement des élèves.

Organisation générale :

Une équipe stable de professeurs encadre les élèves dans leur formation. Les cours de CT s'organisent en groupe-classe, les cours de TP/PP se réalisent en groupes de 16 élèves maximum. Une enseignante est chargée de la coordination CPU : elle gère les dossiers, les rapports et organise les épreuves en concertation avec l'équipe.

Les équipes planifient les apprentissages en respectant les prescrits. Cependant, en quatrième année, il a été décidé de travailler toutes les UAA en alternance durant toute l'année. Cette approche évite la lassitude, permet d'éviter les problèmes techniques (approvisionnement) et biologiques (repousse). Elle garantit aussi que les compétences soient réactivées régulièrement. Les acquis sont ainsi entraînés plus régulièrement. De fait, la validation des UAA 6 et 10 se déroule en mai. En cinquième année et 6e année, on travaille les soins visage, manucurie et maquillage jusqu'en février puis le massage corps et l'épilation pour les élèves de cinquième, les soins du corps et la pédicurie pour les élèves de sixième.

Chaque épreuve qualifiante est suivie d'une demi-journée de remédiation. La remédiation s'effectue aussi au travers de la formation quotidienne : des heures sont alors dévolues à un enseignant en // des cours organisés (c'est-à-dire deux enseignants en même temps) et des stages (en Institut et événementiel). A partir de février, les heures dévolues à l'organisation de la C3D sont réorganisées au profit de la remédiation en 5e et 6e. Ces heures concernent la formation commune, la technologie et la pratique professionnelle. Elles permettent de cibler les difficultés par élèves et/ou par classe (voir classeur de remédiation) et d'y apporter des réponses.

La C3D est organisée en intégrant des cours de 5e, 6e et 7e mais aussi des stages et des cours spécifiques réservés aux élèves de C3D.

Les professeurs de l'OBG assurent le suivi en stage.

Référence interne: fiche action 41

Implantations

3375

Rue de la Lys 1, 7500 TOURNAI

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Équipe de Direction Coordinateur CPU

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Élèves d'esthétique : environ 35 élèves

Les aménagements raisonnables et l'intégration

Liste des actions poursuivies par thématique

Libellé 1

Aménagements raisonnables : protocoles et référents

Description

L'établissement accueille des élèves en intégration et met en place les aménagements raisonnables nécessaires à certains élèves. Ce travail se réalise par le biais d'une collaboration étroite avec le(s) CPMS concerné(s).

Les protocoles sont rédigés et l'information communiquée aux équipes.

Il existe un référent "dys" par site qui sert de relais-informations vers ses collègues (méthodologie, adaptations possibles, polices, ...).

Les enseignants sont encouragés à suivre des formations en lien avec les problématiques de l'intégration et les besoins spécifiques.

Ces actions sont réalisées en cohérence avec le Plan Stratégique Opérationnel de la Province de Hainaut (Fiche "dys").

Si nécessaire, la cellule "accrochage scolaire" de la DGEH sera sollicitée.

Référence interne: fiche action 39

Implantations

3375 Rue de la Lys 1, 7500 TOURNAI

3397 Chaussée de Lille 1, 7500 TOURNAI

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

CPMS Équipe de direction Educateurs

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Elèves bénéficiant d'aménagements raisonnables

L'orientation des élèves

Liste des actions poursuivies par thématique

Libellé 1

Collaboration CPMS, SIEP, Forem, etc.

Description

Une collaboration active est installée avec les partenaires locaux : CPMS, Forem et Siep notamment

Le CPMS est présent sur chacune des implantations au moins une journée par semaine afin de rencontrer les élèves. Il organise aussi en fin de degré des entretiens et/ou animation d'orientation pour toutes les classes (2^e-4^e-6^e /7^e).

En partenariat avec le Forem, des animations et/ou séances d'information relatives à l'accroche professionnelle (Cv, job étudiant, études supérieures, recherche d'emploi, démarches administratives diverses, choix de filières, ...) sont réalisées auprès des élèves du troisième degré.

Chaque année, les élèves ont l'occasion de se rendre au SIEP pour obtenir des informations ou faire montre de leurs compétences professionnelles (ateliers).

Le conseiller en information scolaire local de la Province de Hainaut prend en charge des informations aux classes et reçoit les élèves qui le sollicite lors d'entretiens individuels.

Cette collaboration gagnera en sens avec la généralisation progressive des PIA. Elle s'inscrit également dans le processus d'approche orientante, dans le cadre du Plan stratégique opérationnel de la Province de Hainaut et profite des outils mis en place par l'Instance bassin.

Référence interne : fiche action 16

Implantations

3375 Rue de la Lys 1, 7500 TOURNAI

3397 Chaussée de Lille 1, 7500 TOURNAI

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Équipe de Direction Équipe éducateurs CPMS

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Élèves des degrés 1, 2 et 3

L'apprentissage et l'accès à la culture et à la lecture

Liste des actions poursuivies par thématique

Libellé 1

Maintien des activités culturelles

Description

Chaque année, les professeurs organisent avec leurs classes des visites culturelles diverses : musées tournaisiens, hôpital Notre-Dame à la Rose, Fort de Breendonk, ...

Un montant maximum pour l'ensemble des visites est fixé en début d'année et communiqué aux parents dans un prévisionnel.

Référence interne: fiche action 43

Implantations

3375 Rue de la Lys 1, 7500 TOURNAI

3397 Chaussée de Lille 1, 7500 TOURNAI

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Professeurs

Educateurs

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Elèves

Libellé 2

Maintien des activités de lecture au degré inférieur

Description

Au degré inférieur, les professeurs organisent des activités de découverte des bibliothèques mais aussi des ateliers de lecture (bandes dessinées, romans, thématiques...).

Référence interne: fiche action 44

Implantations

3397 Chaussée de Lille 1, 7500 TOURNAI

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Professeurs

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Elèves du degré inférieur

L'apprentissage et l'accès aux sports

Liste des actions poursuivies par thématique

Libellé 1

Maintien des activités de découverte sportive

Description

En éducation physique, les élèves sont amenés à découvrir différents sports (au minimum 5) à l'intérieur des structures: escalade (professeurs titulaires du brevet), ping-pong, vélo, basket, mini-foot, step, saut, volley, badminton, course,...

Les habiletés sportives et corporelles sont ainsi développées et valorisées.

Des déplacements à la piscine, au bowling et à la patinoire sont aussi organisés.

Les élèves peuvent ainsi découvrir un large panel d'activités sportives permettant le développement de compétences et d'habiletés variées.

Référence interne: fiche action 45

Implantations

3375 Rue de la Lys 1, 7500 TOURNAI

3397 Chaussée de Lille 1, 7500 TOURNAI

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Enseignants d'éducation physique

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Elèves (hors D4)

Les partenariats noués avec les entreprises et employeurs

Liste des actions poursuivies par thématique

Libellé 1

Stages obligatoires D3-D4. Toutes sections

Description

A l'IESPP, les stages, en responsabilité ou d'observation, sont obligatoires pour toutes les sections des degrés 3 et 4. Ils sont organisés auprès de partenaires locaux (crèches, écoles, structures hospitalières, homes, ...) en priorité. Dans ce cadre, les élèves sont aussi amenés à participer, lors de prestations ponctuelles, à des projets, des activités en partenariat avec ces structures.

Sur chaque site, un bureau des stages est chargé de l'administratif et du contact avec les partenaires.

Sur chaque site, un responsable est désigné pour les problématiques de stage : il s'agit du chef d'atelier.

Un coordinateur "santé", personnel provincial, est en place à mi-temps pour le volet consacré aux dossiers médicaux et politique de vaccination.

Référence interne: fiche action 42

Implantations

3375	Rue de la Lys 1, 7500 TOURNAI
3397	Chaussée de Lille 1, 7500 TOURNAI

Pilote (et éventuel comité d'accompagnement)

Équipe de direction

Chefs d'atelier

Secrétariats stages

Coordinateur "Santé"

Public cible (quantifié si donnée disponible)

Élèves des degrés 3 et 4

6. Avis et signatures

Avis

		Procès verbal
Accord PO	25/04/2019	Approbation Collège.pdf
Conseil de participation	28/03/2019	PV-Conseil part- 28 mars 19.pdf
Organes locaux de concertation sociale	04/04/2019	PV n° 137 copaloc fond second et prom

Signatures

Début de la mise en oeuvre	01/09/2019	
Signatures	Représentant du PO : Oui	Directeur de la zone : Oui
Contresignatures	Direction : Oui	Délégué au contrat d'objectifs : Oui
Date de contractualisation	19/08/2019	

Table des matières

1. Identité.....	2
2. Ecole	3
3. Diagnostic.....	5
4. Objectifs spécifiques et stratégies	6
5. Actions poursuivies	33
6. Signatures	40